

2-3-3 INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS CHAQUE PROCESSUS MÉTIERS

TYPES D' ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE	2

L'organisme public se questionne sur l'intégration des principes fondamentaux du développement durable dans tous ses processus métiers
Objectif : Mettre en place des processus, des systèmes et des structures permettant de mettre en œuvre des principes et des pratiques de responsabilité sociétale (Iso 26000 article 6.2.3.1)

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- Reprendre chaque processus métiers, y compris les outils utilisés et les référentiels emplois, et s'assurer de leur conformité à la politique *responsabilité sociétale* de l'organisme
- Engager les fonctions supports (gestionnaire ressources humaines, acheteurs, recruteurs, gestionnaires de patrimoine mobilier et immobilier, informaticiens, etc.) à :
 - vérifier la légalité des contrats de travail passés par les sous traitants avec leurs salariés,
 - ne pas confier à des tiers des activités qui font partie des fonctions essentielles de l'organisme,
 - intégrer de critères environnementaux et sociaux dans les marchés, etc.

EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Nombre d'outils de gestion, de processus, de référentiels emplois, de formations métiers intégrant le développement durable
- % de marchés intégrant des critères sociaux (dont marchés réservés), des critères environnementaux
- % de travaux confiés à des tiers extérieurs
- Adéquation entre les effectifs et la grille de compétences

PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- Direction
- RH (*GPEC* / formation)
- Services en charge de la définition des processus (contrôle interne)

AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE

Gouvernance

Responsabilité sociale externe

Responsabilité économique

Responsabilité environnementale

Implication dans le développement local